



RAPPORT ANNUEL 2021



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	4
Fiche d'identité	4
Compétences	5
Gouvernance et fonctionnement du Syndicat Mixte	5
FAITS MARQUANTS	6
Le réemploi à la BricOthèque	6
Collecte exceptionnelle de pneus VL	6
SERD 2021	7
Animations dans les quartiers	7
INDICATEURS TECHNIQUES	9
Collectes et équipements	9
Flux et tonnages	10
Les collectes en déchèteries	11
Composition du sac jaune	14
Traitement	14
La valorisation des déchets	16
SENSIBILISATION ET PREVENTION	17
Communication de terrain	17
Distribution de sacs	17
Outils de communication	18
Communication tous azimuts	18
INDICATEURS FINANCIERS	19
Dépenses de fonctionnement et d'investissement	19
Recettes de fonctionnement et d'investissement	20
GLOSSAIRE	23

Conformément au code général des collectivités territoriales et notamment à l'article L2224-17-1, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets doit être présenté respectivement à l'assemblée délibérante (Conseil Syndical – 25 mai 2022) et aux collectivités adhérentes.



EDITO

Après 2020, la pandémie a continué à imposer son rythme sur une grande partie de l'année 2021. Néanmoins, le syndicat et, en particulier, les déchetteries ont pu rester ouverts toute l'année. Et nos usagers en ont apparemment profité pour rattraper les mois fermés de 2020. Ils sont venus apporter un fort tonnage (+18,9% par rapport à 2020) qui semble essentiellement lié au bricolage (gravats, plâtre et bois traité) et au jardinage (+34% de déchets verts).

2021 a également vu notre 1^{ère} collecte exceptionnelle de pneus. Le bilan est mitigé avec un coût restant à charge de près de 900€ et des agents du SMTC mobilisés sur une semaine. L'opération sera renouvelée en 2022 sur deux fois 3 jours, avec une communication plus importante.

Au niveau des ventes des matériaux, nos prévisions étaient très prudentes début 2021 avec des prix au plus bas. Heureusement pour nous, ces derniers sont repartis à la hausse, nous assurant une rentrée correcte.

Cependant, cette augmentation des prix reflète une pénurie de matières premières qui nous impacte également pour l'achat des sacs de tri et des bacs. Il est plus que jamais important de sensibiliser nos usagers sur la diminution des déchets, la réutilisation et le recyclage.

Le projet de nouvelle déchetterie à Willer sur Thur a avancé plus doucement que prévu : le permis de construire et l'enregistrement au titre ICPE ont été obtenus courant 2021 et l'appel d'offres a été lancé début d'année avec de nombreuses réponses en retour. Le démarrage des travaux pourra donc se faire d'ici la fin du 1^{er} semestre 2022 pour un début d'exploitation en janvier 2023.

Ce rapport d'activité, au-delà des obligations réglementaires, est un document synthétique reprenant les activités du syndicat ainsi que les principaux indicateurs. J'espère qu'il vous permettra de mieux comprendre les flux des déchets et l'importance de sensibiliser notre territoire à la maîtrise de nos déchets.

Marie-Paule MORIN

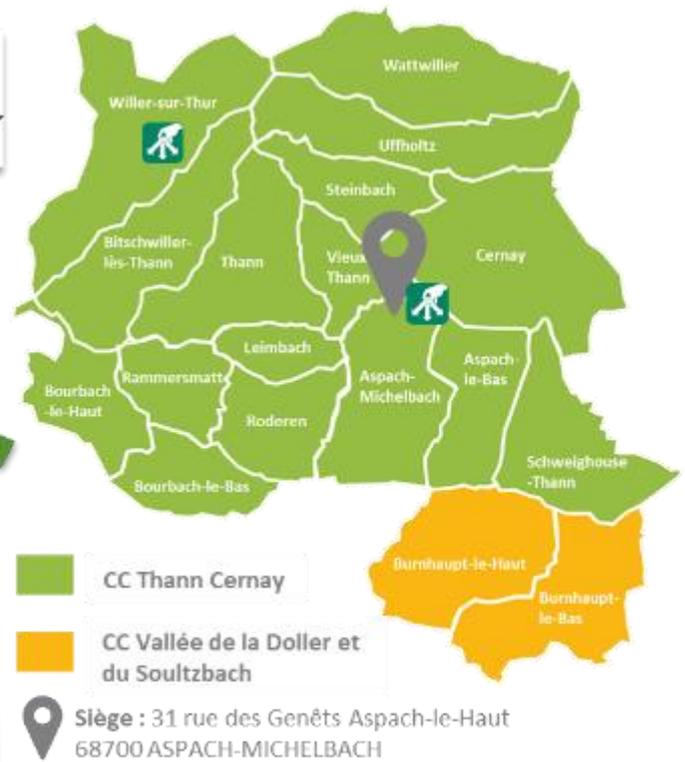
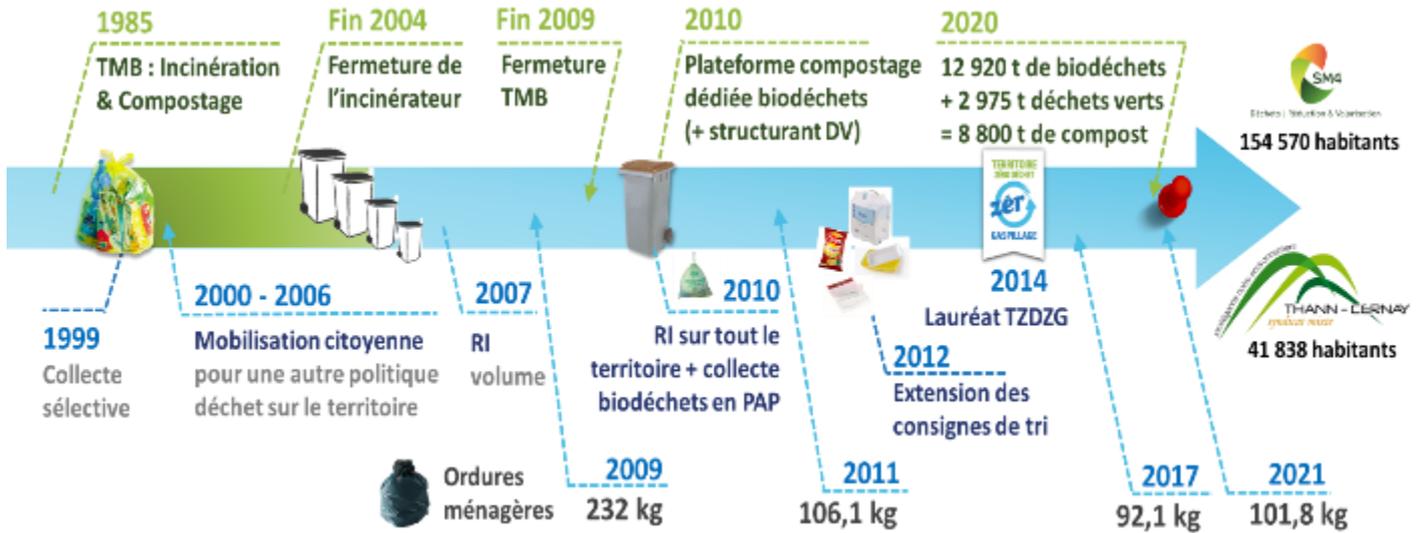
Présidente



PRESENTATION GENERALE

Fiche d'identité

En 1990, les SIVOM de Cernay et de Thann ont créé le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Thann - Cernay dont la mission était la construction et la gestion de la déchèterie commune aux deux syndicats. Composé initialement de 13 communes il s'est agrandi pour devenir en 2011 le Syndicat Mixte de Thann - Cernay.



Statut juridique : syndicat mixte fermé
 Arrêté préfectoral SMU : 7 novembre 1990
 Arrêté préfectoral SMTG : 23 décembre 2010



Compétences

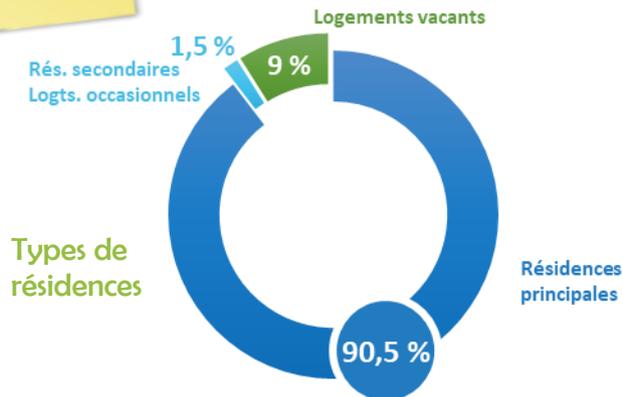
Gestion des déchets ménagers et assimilés

- ✓ 3 collectes en porte-à-porte (OMR, biodéchets et emballages recyclables),
- ✓ 2 déchèteries (Aspach-Michelbach et Willer-sur-Thur),
- ✓ Gestion et maintenance des bacs OMR et bio ; gestion des sacs compostables et sélectif,
- ✓ Communication et sensibilisation à la prévention et la réduction des déchets.

Chiffres clés du territoire

41 838 habitants 

Source INSEE, population municipale au 1^{er} janvier 2021

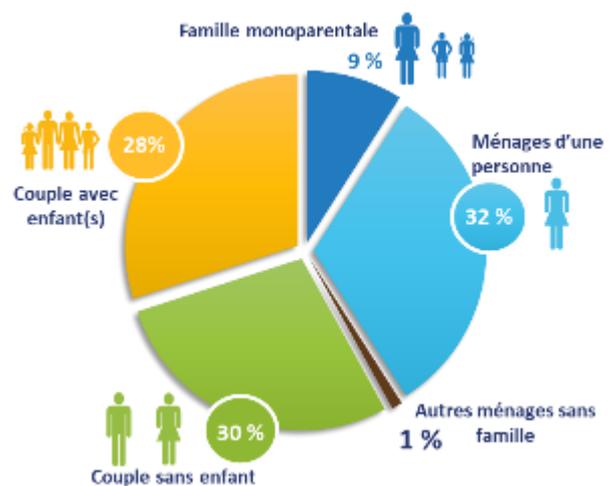


783 professionnels 

Adhérents au service public (dont 97 avec uniquement l'accès en déchèterie)

17 072 ménages 

Source INSEE applicable au 1^{er} janvier 2021 – valeurs 2018



Gouvernance et fonctionnement du Syndicat Mixte

Le **Conseil Syndical** comprend **22 délégués** titulaires et 22 suppléants, désignés par les Communautés de Communes de Thann-Cernay et de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Il se réunit au minimum une fois par trimestre et a été installé le 9 septembre 2020.

Le **Bureau du SMTC** est composé comme suit :



Les **salariés**
3,6 ETP + 3 agents (20h/semaine)

Les conventions avec les CC de Thann – Cernay et de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, permettent la facturation de certaines tâches assurées par leur personnel (facturation de la redevance incitative et support administratif).



FAITS MARQUANTS

Le réemploi à la BricOthèque



Ouverte en 2020, ce n'est qu'en 2021 que l'espace de réemploi à la déchèterie d'Aspach-Michelbach a fonctionné de façon optimale.



Le principe est simple : à la BricOthèque les usagers peuvent déposer et/ou récupérer gratuitement des **matériaux et autres objets de bricolage**. Toutefois, ces derniers doivent être réutilisables en l'état, sans transformation.

Tous les matériaux sont concernés : des revêtements de sols (carrelage, dalles, parquets...), des petits raccords de plomberie (du chauffage à l'évier), des palettes, des tuiles, de l'outillage ou encore du matériel de jardinage.



Ce lieu est animé par un salarié du SMTC. Les gardiens de la déchèterie participent également au bon achalandage de cette BricOthèque. Tout au long de la semaine ils rappellent aux usagers à ne pas hésiter à franchir le pas (de la porte et du réemploi) !

Collecte exceptionnelle de pneus VL

Du **6 au 10 décembre**, une première collecte de pneumatiques VL pour les particuliers a été organisée.

Chaque foyer pouvait déposer jusqu'à **4 pneus**. Une participation financière était demandée à hauteur de 2 € pour les pneus déjantés et 7 € pour ceux jantés.



Bilan de l'opération : 105 particuliers ayant déposé 359 pneus donc près de 132 jantés.

Néanmoins cette opération a mobilisé plusieurs agents du SMTC sur toute une semaine, ces derniers devant notamment manutentionner ces pneumatiques (rangement dans la benne).

Les pneus déjantés ont été recyclés via la filière ALIAPUR (coût de mise à disposition de la benne : 780 € TTC) et les autres pneus ont été traités via COVED pour un montant de 1436 € TTC).

La participation des particuliers s'est élevée à 1 362 €.



SERD 2021

Participation du SMTC à la SERD (Semaine européenne de Réduction des Déchets) du 20 au 28 novembre 2021.

Plusieurs animations estampillées « Zéro déchet » ont été programmées avec les partenaires du SMTC :

- élaboration de produits cosmétiques à la Médiathèque de Thann,
- fabrication de produits de ménages (multi-nettoyant, éponges Tawashi) au Centre Socio-Culturel de Thann.

Les ambassadeurs du tri sont intervenus dans diverses classes.

Le groupe des Jardiniers Éco Partageurs était présent à la déchèterie d'Aspach-Michelbach afin de sensibiliser les usagers à une gestion des déchets verts chez soi avec également une démonstration de broyage (prêt d'un broyeur par l'association ACCES).

Les réseaux sociaux ont également servi de vecteur de communication, que ce soit Facebook ou Instagram, en lançant des défis aux abonnés !



Animations dans les quartiers

Diverses grandes actions ont été menées en 2021 avec le jeune public dans les quartiers d'habitat vertical.

Avec la mise en place des conteneurs enterrés au **Bel Air** en 2021 et du dispositif de collecte des biodéchets, il devenait évident qu'il fallait inciter la population à utiliser ces nouveaux conteneurs.

Le choix des coloris les rendait déjà bien visibles, mais afin que les habitants se les approprient encore un peu plus, un habillage a été créé sur le thème du **gaspillage alimentaire**.

Ce projet a été mené avec les enfants du centre-socio Culturel AGORA et un graffeur professionnel et co-financé dans le cadre de l'appel à initiative de la Ville de Cernay.

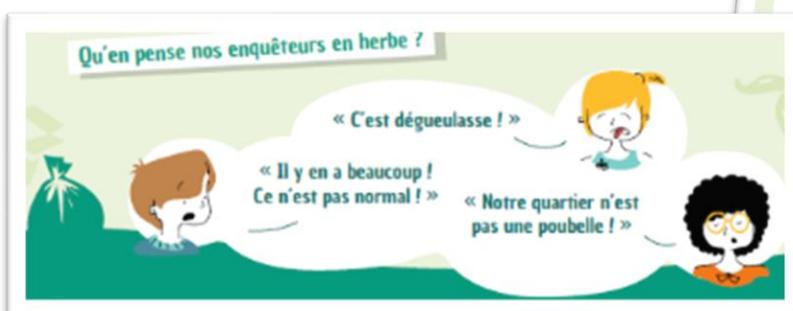




Parallèlement une **exposition** a été réalisée, toujours avec les enfants du CSC AGORA, intitulée « **Les déchets en cavale** » afin de sensibiliser les habitants aux dépôts sauvages dans les quartiers.

Les enfants avaient participé courant 2020 à un jeu de recherche et d'identification des déchets, qui a été le point de départ de la conception des 7 panneaux. Une façon ludique d'aborder la gestion des déchets et de comprendre le ressenti des jeunes générations.

Cette **exposition** est **itinérante** et disponible sur demande.



Les animations se sont poursuivies au quartier des Mines, avec une « **journée verte** » également consacrée au **gaspillage alimentaire** et à la **réduction des déchets**. Divers stands ont permis aux jeunes et moins jeunes d'échanger sur ces thématiques. Un jeu de piste a occupé près de 40 enfants qui ont pu profiter d'un **goûter zéro déchet** à l'issue de la journée.



INDICATEURS TECHNIQUES

Collectes et équipements

Les **collectes** en porte-à-porte, celles des conteneurs enterrés et des points d'apport volontaire « verre » sont réalisées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED (hors verre) et Recycal (pour le verre).



Collectes en porte à porte 

110 500 km parcours
4 bennes bi-compartmentées 26 t
1 bennette
1 camion-grue
14 salariés (6 chauffeurs et 8 équipiers)

Collecte du verre 

15 000 km parcours
1 camion-grue
3 salariés

Maintenance des bacs 

1937 interventions
713 dotations
726 échanges
302 retraits
196 réparations

Contrôle d'accès en déchèteries 

15 841 badges actifs
1 905 créés ou modifiés
1 014 non utilisés
5 660 bloqués



Flux et tonnages

23 092,6 tonnes de DMA ont été collectées en 2021, soit un ratio de **551,9 kg** par habitant (en hausse de 46,8 kg par rapport à 2020 – attention 2 mois de fermeture des déchèteries ; mais tout de même + 30 kg/2019).

Cette augmentation importante se traduit par + 3,6 kg d'OMR et + 55 kg en déchèterie !

49 %
Déchetteries + DV
11 268 tonnes
269,3 kg/an/hab



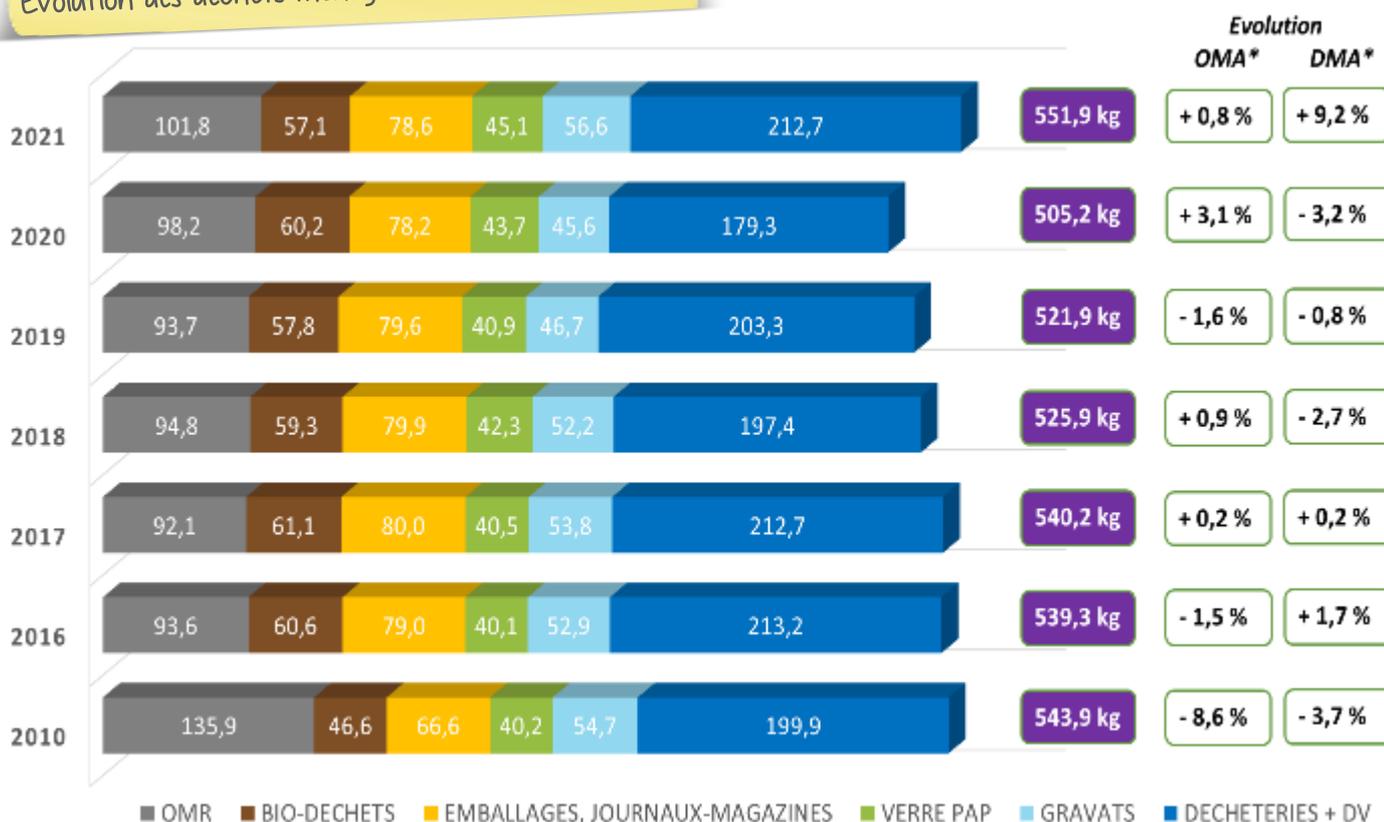
18 %
Ordures ménagères
4 259,1 tonnes
101,8 kg/an/hab

10 %
Biodéchets
2 390,6 tonnes
57,1 kg/an/hab

14 %
Tri sélectif
3 288,7 tonnes
78,6 kg/an/hab

8 % Verre
1 886,3 tonnes
45,1 kg/an/hab

Evolution des déchets ménagers et assimilés (kg/hab)



* Evolution par rapport à l'année précédente

* DMA = ensemble des déchets collectés

* OMA = DMA – Déchèteries

Comparatif des productions des déchets (kg/hab)



kg/hab	SMTC	Grand Est	France
DMA	551,9	539	581
OMR	101,8	220	248
CS	78,6	57	50
Biodéchets	57,1	20	17
Verre	45,1	35	33

données 2021 pour le SMTC et 2019 pour le Grand Est et la France



En 2021, les OMR ont poursuivi leur forte augmentation. Ce constat bien que national interpelle du fait que sur notre territoire le dispositif de tri devrait être ancré. Il semble plus qu'urgent de pouvoir recruter et disposer à nouveau de 4 ambassadeurs pour sillonner nos collectivités.

Les collectes sélectives sont relativement stables : petite baisse des biodéchets et poursuite de la hausse du verre.

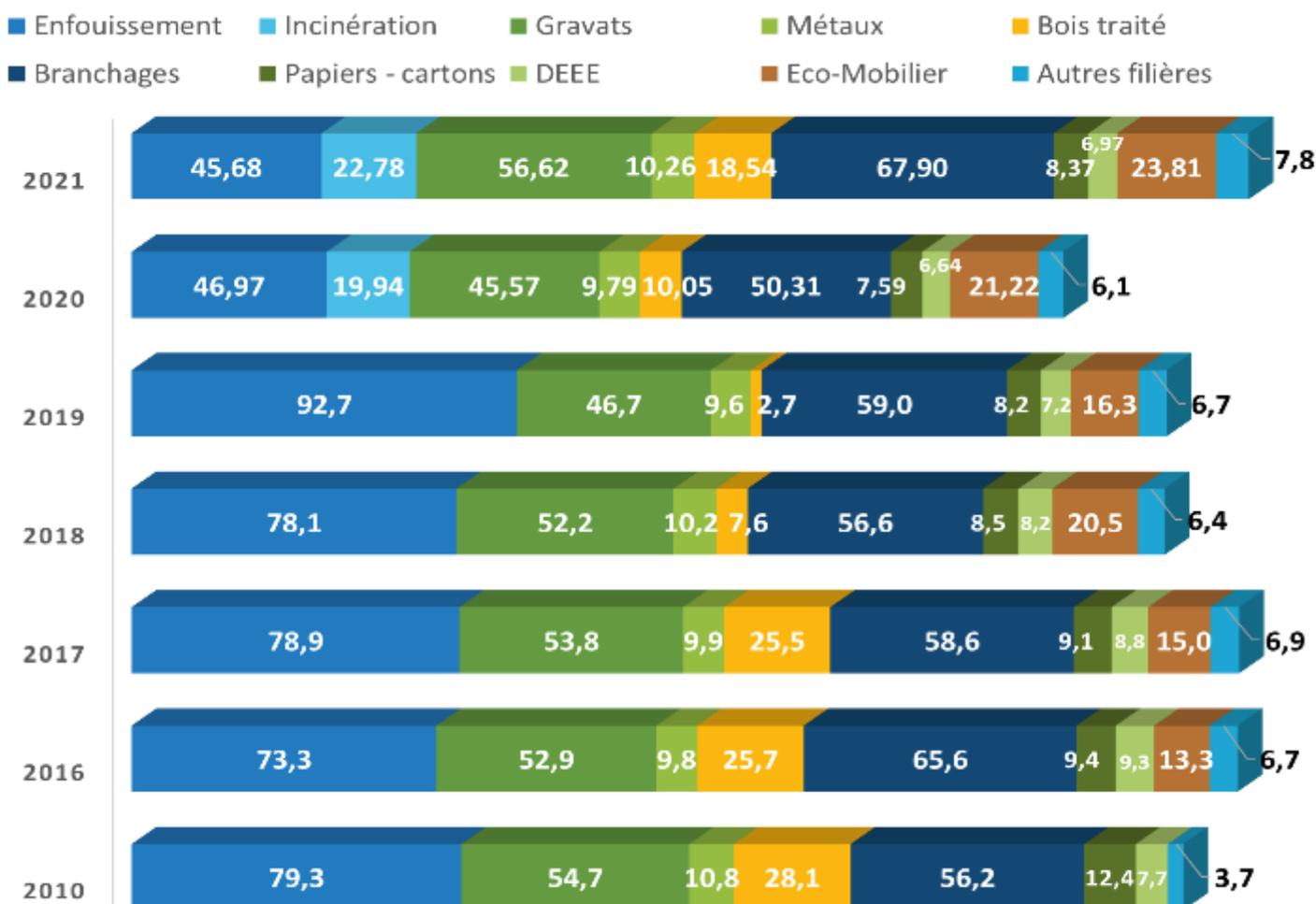
Les collectes en déchèteries

Les **déchèteries d'Aspach-Michelbach** (dont le SMTC est propriétaire) et de **Willers-sur-Thur** sont gérées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED.

Pour la déchèterie de Willers-sur-Thur, le gardiennage est assuré par du personnel communal.



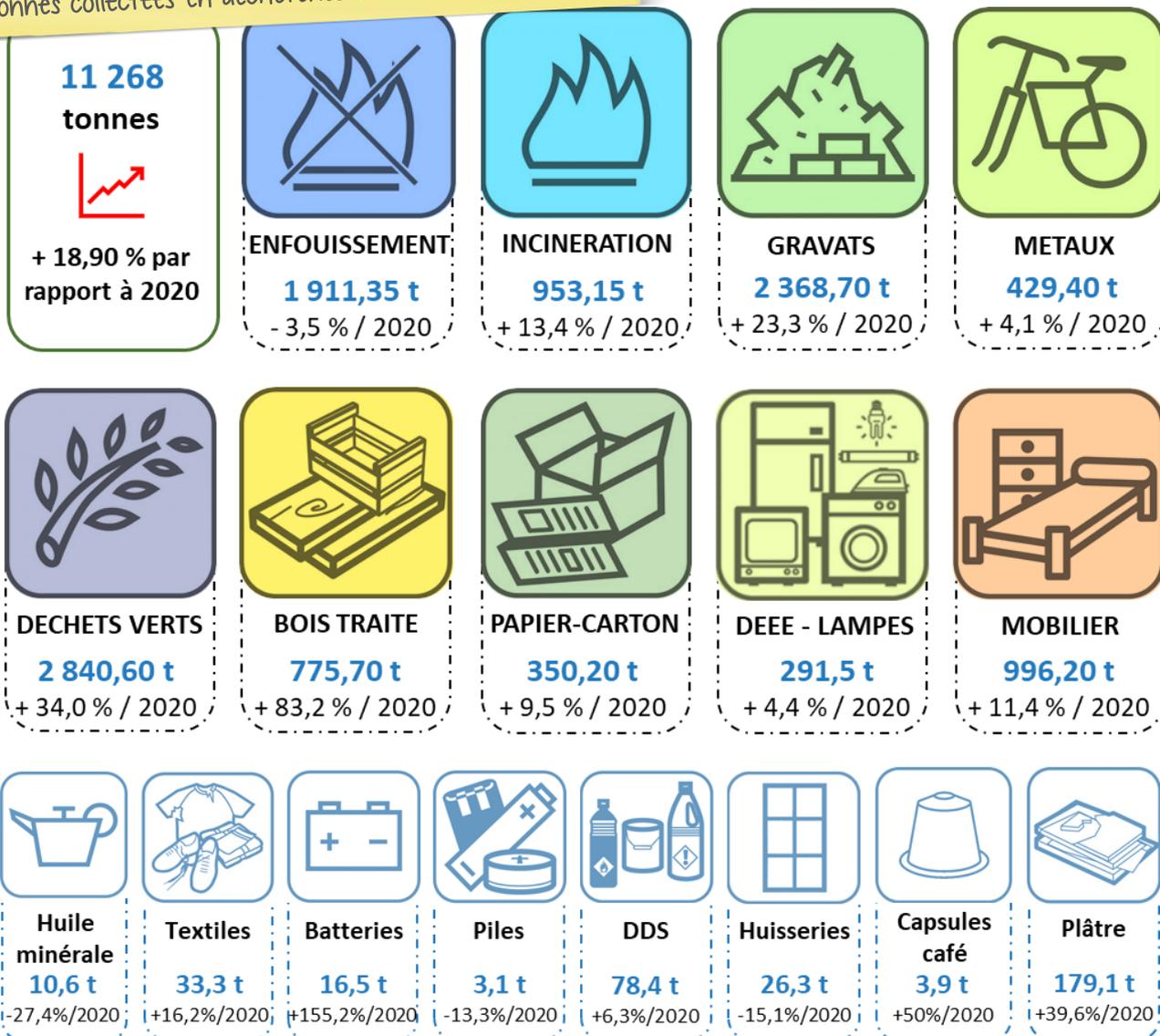
Evolution des déchets déposés en déchèteries



Autres filières : huile minérale, vêtements, batteries, piles, DDS, huisseries, capsules de café, plâtre



Tonnes collectées en déchèteries et bennes déchets verts



Les **tonnages en hausse** semblent essentiellement liés au retour du « bricolage » traduit par la forte augmentation des gravats, du plâtre et du bois traité. Toutefois pour ce dernier matériaux son évolution est également liée à un meilleur tri.



Pour le flux **DDS**, 48,58 tonnes sont prises en charges par EcoDDS (hausse de 55% par rapport à 2021), les 29,79 autres tonnes sont considérées « hors DDS » et donc à la charge du SMTC. Cette différence par rapport à 2021 s'explique par une hausse des seuils de prise en charge des produits par l'éco-organisme.

Les **déchets verts** sont repartis à la hausse en déchèteries du fait notamment d'une année humide propice à la prolifération de la végétation. Scénario identique dans les 4 communes de Bourbach-le-Bas, Burnhaupt-le-Bas, Burnhaupt-le-Haut et Steinbach, avec une augmentation de 87 t (de 328 t à 415 t).



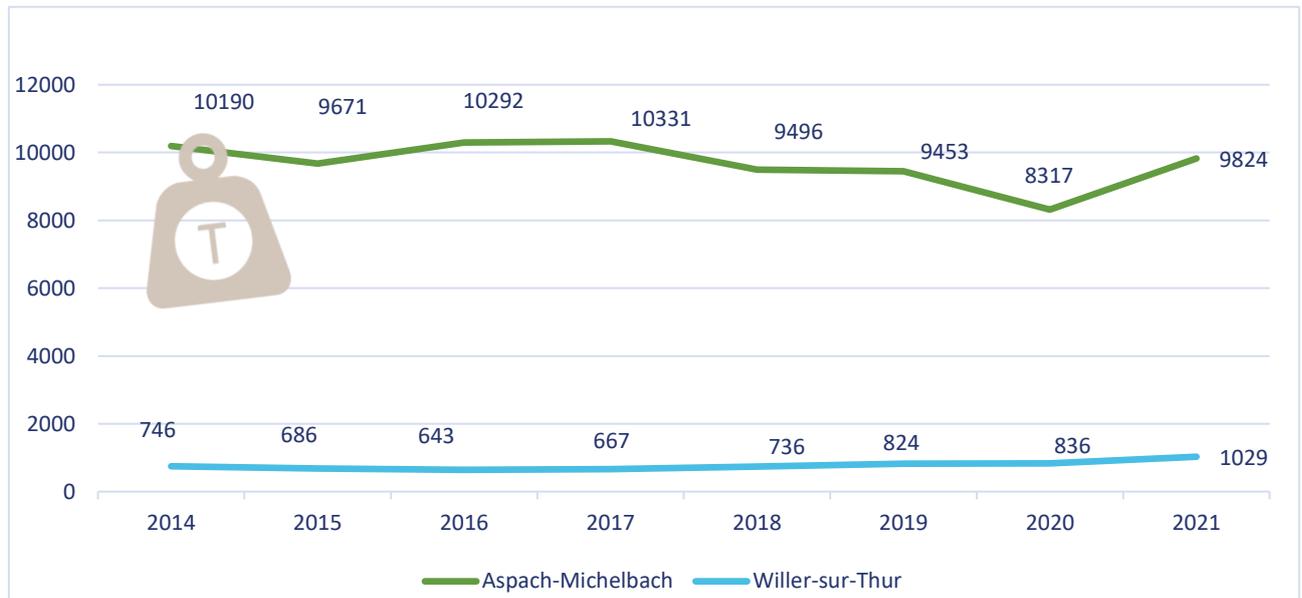
Enfin, les tonnages **incinérés** progressent, ce qui permet de réduire l'enfouissement et d'offrir une meilleure valorisation matière.



En terme de réemploi (outre la BricOthèque), la Communauté Emmaüs de Cernay reste un partenaire indispensable du SMTC puisqu'elle collecte une part des encombrants, récupérables ou non. Une participation lui est allouée chaque année pour assurer le financement du traitement des déchets « ultimes ».

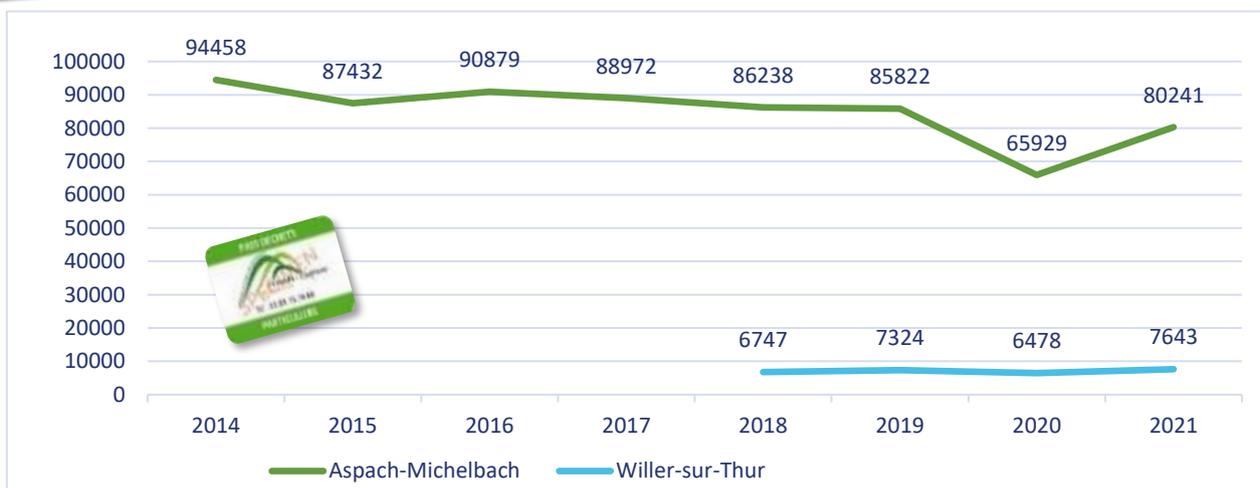


Evolution des tonnages des déchèteries



Forte augmentation des tonnages, quelle que soit la déchèterie. Toutefois cette variation n'est pas à comparer avec l'exercice 2021 du fait des 2 mois de confinement et fermeture des équipements.

Fréquentation globale en déchèteries

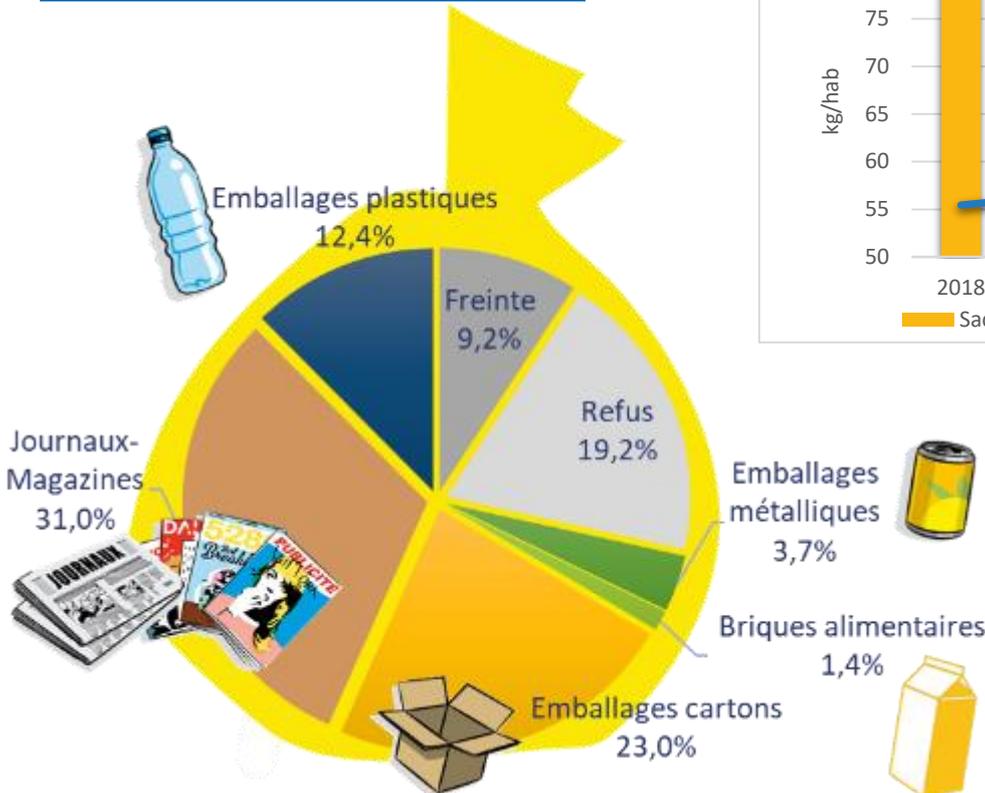


Les professionnels accèdent uniquement à la déchèterie d'Aspach-Michelbach (sous certaines conditions et paiement selon les catégories de déchets). En 2021, **875 passages pro** ont été décomptés (contre 829 en 2020), soit 1,09% de la fréquentation totale.

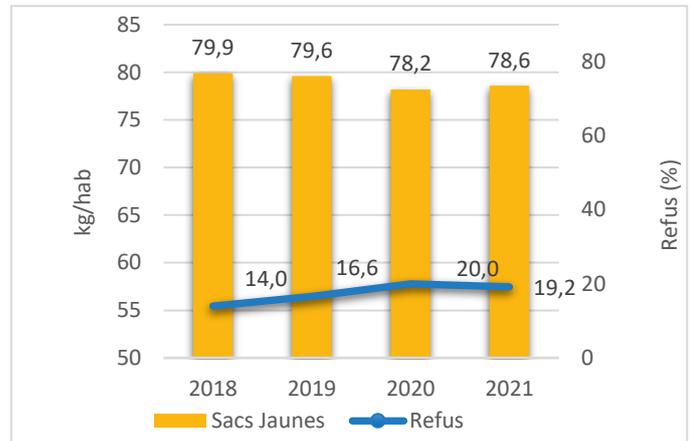
La **hausse de la fréquentation** globale vs. 2020 est liée aux deux mois de fermeture. Paradoxalement le nombre d'entrées reste bas alors que les tonnages ont fortement augmenté... La diminution à 24 passages a visiblement permis d'optimiser les déplacements.



Composition du sac jaune



Freinte : perte matière au cours du process industriel de tri.



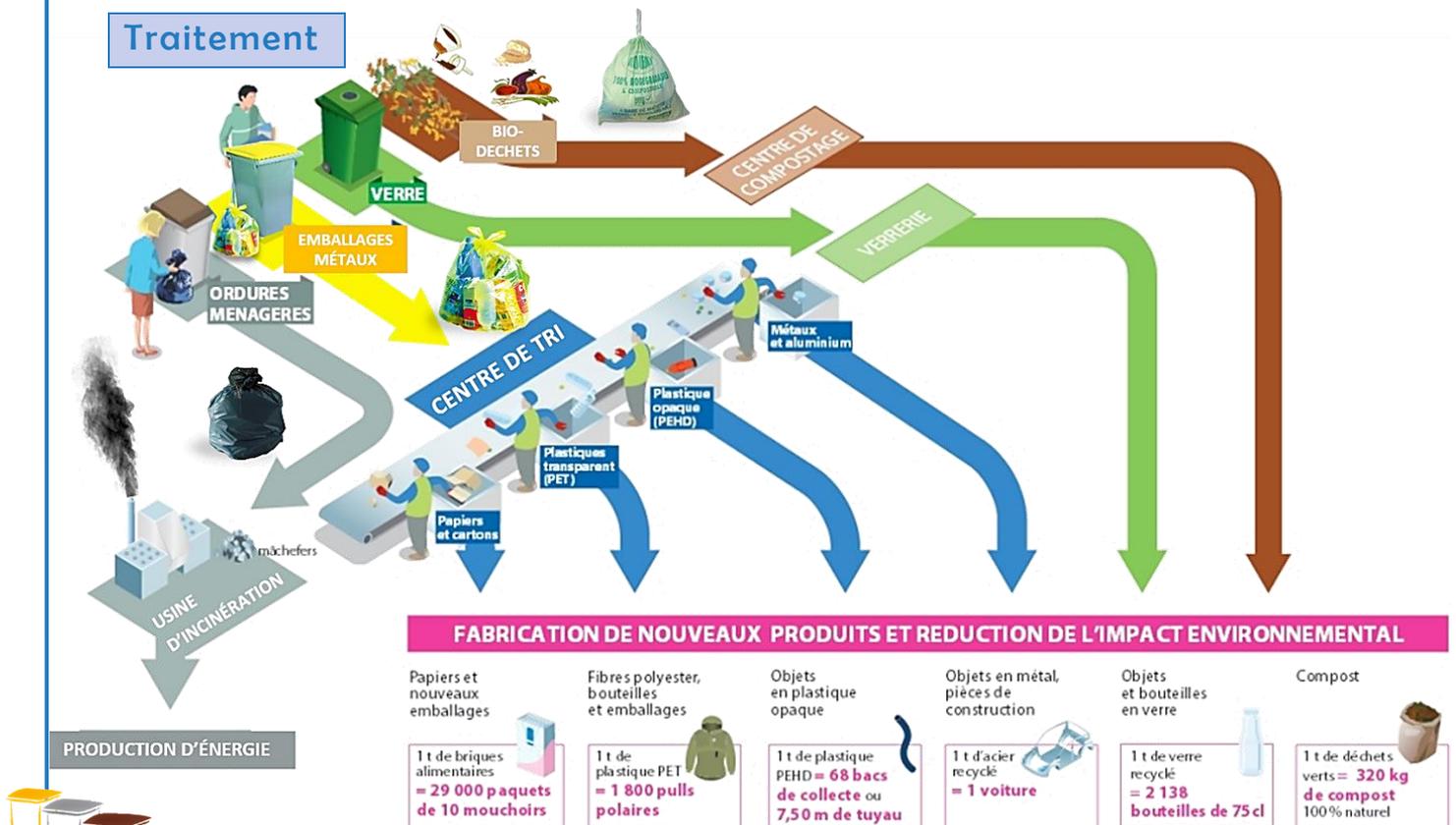
Evolution du taux de refus



Le refus s'élève à 19,2 % (15,1 kg/hab. contre 15,6 kg/hab. en 2020).

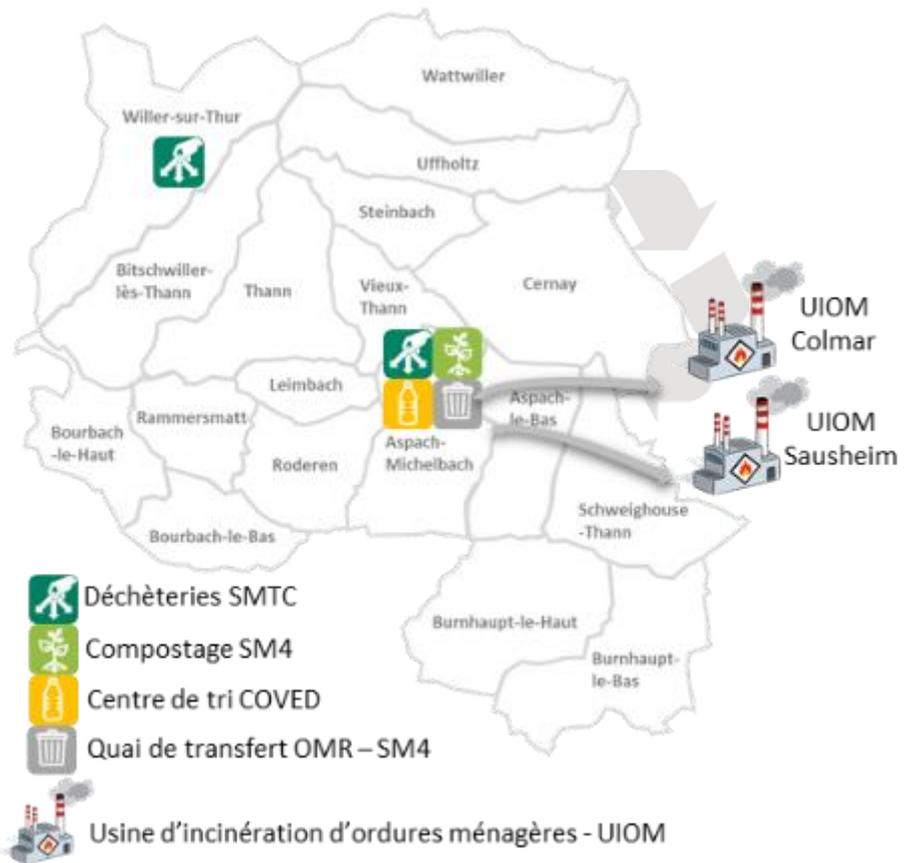
Toutefois, ce dernier est composé d'environ 1,7% d'**emballages plastiques complexes** (filières de recyclage en cours de recherche) et de 3,5% de **finis** (éléments de trop petite taille et donc éliminés en début de process). Le taux de refus réel lié aux seules erreurs de tri serait donc de 15 %.

Traitement



Recyclage - Valorisation

- ✓ **Bouteilles et emballages plastiques** : Valorplast ;
- ✓ **Cartons** : négoce COVED (via la Valorisation Garantie Opérateur - VGO) ;
- ✓ **Journaux – magazines** : négoce COVED (via la VGO)
- ✓ **Briques alimentaires** : négoce COVED (via la VGO)
- ✓ **Emballages métalliques et acier** : négoce COVED (via la VGO)
- ✓ **Verre** : OI (88170 Gironcourt)
- ✓ **Gravats** : TRITER (68700 Aspach-Michelbach)
- ✓ **Métaux** : CERNAY ENVIRONNEMENT (68700 Cernay)
- ✓ **Plâtre** : RITLENG (67270 Rohr)
- ✓ **Compostage** : déchets verts (Plateforme de Compostage 68700 Aspach-Michelbach)
- ✓ **Broyage** : bois hors mobilier (CERNAY ENVIRONNEMENT 68700 Aspach-Michelbach)
- ✓ **Réutilisation** : vêtements (LE RELAIS EST 68270 Wittenheim).



Traitements divers

➔ Traitement spécifique :

- ✓ **Huile moteur et végétale** : Ets GRANDIDIER (88330 Rehaincourt)
- ✓ **Batteries** : CERNAY ENVIRONNEMENT (68700 Cernay)
- ✓ **Piles** (COREPILE / Euro-Bat-Tri 38297 St Quentin Fallavier)
- ✓ **DEEE**: écrans, PAM, Froid (COVED Richwiller ou Saran / REMONDIS), Hors Froid (démantelés chez COVED et recyclage chez DERICHBOURG)
- ✓ **DDS** (déchets diffus spécifiques) : EcoDDS
- ✓ **Hors DDS** : TREDI 68490 Hombourg
- ✓ **Mobilier** : EcoMobilier (bois, métal, plastique)

➔ Enfouissement : encombrants (ISDND 68210 Retzwiller)

Gravats, Métaux, Papiers-Cartons, Bois, Vêtements, DEEE, Capsules café, Eco-Mobilier, Plâtre, Huisseries

Le traitement des OMR et des biodéchets a été transféré au SM4.

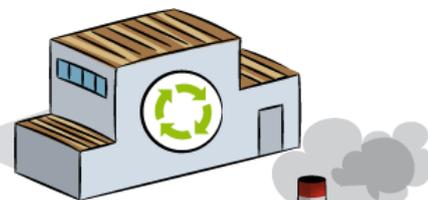
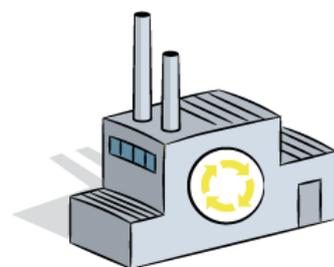
Les OMR ainsi que les refus de compostage sont incinérés avec valorisation énergétique. Les refus de tri sont quant à eux incinérés en tant que Combustibles Solides de Récupération (CSR) en Allemagne.

Les biodéchets sont **compostés sur la plateforme de compostage d'Aspach-Michelbach**. Le compost issu du process est normé NFU 44-051, il répond aux exigences de l'Eco-label européen « amendements organiques » et du Label ASQA (Amendement Sélectionné Qualité Attestée). Il est également labellisé « utilisable en agriculture biologique ».



La valorisation des déchets

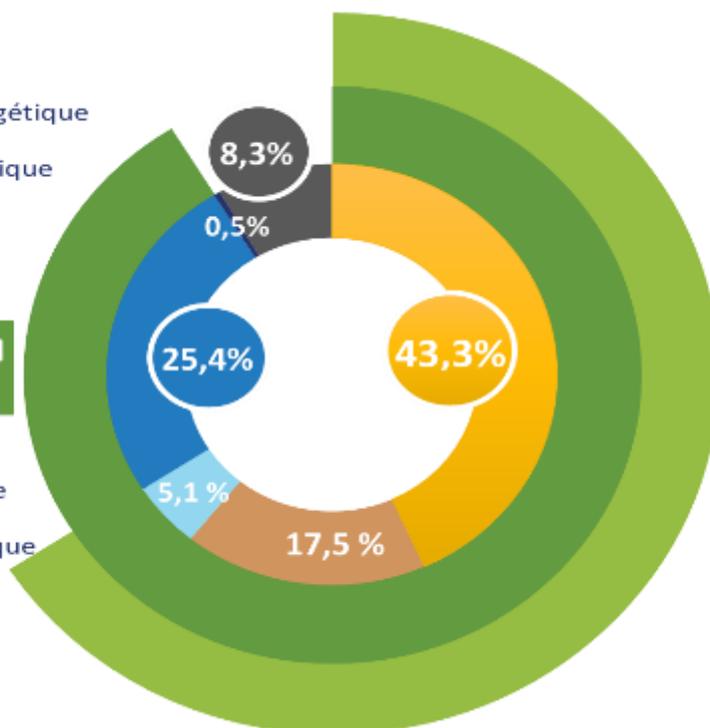
	Ordures ménagères	Biodéchets	Déchetteries	Collecte sélective
Recyclage matière	-	-	48,40%	80,80%
Recyclage organique / compostage	-	50,00%	25,21%	-
Évaporation	-	49,00%	-	-
Incinération avec valorisation énergétique	100%	1,00%	8,46%	19,20%
Traitement spécifique	-	-	0,96%	-
Enfouissement	-	-	16,96%	-



- Valorisation énergétique
- Traitement spécifique
- Enfouissement

VALORISATION
91,3 %

- Recyclage matière
- Recyclage organique
- Évaporation



RECYCLAGE
65,8 %

La **valorisation énergétique** poursuit sa hausse du fait de la mise en œuvre de la filière « incinérables » en déchèterie en 2020 : détournement d'une partie du flux enfouissement. L'objectif étant à moyen terme de supprimer totalement cet exutoire.

Les **recyclages matière et organique** nous permettent de dépasser d'ores et déjà l'objectif de la loi de **transition énergétique pour une croissance verte (TECV)**. Celui de 65% à l'horizon 2025 est également atteint cette année.

Objectifs loi TECV



- 10 % les DMA (2020) : **+ 4,3 %** (forte hausse en 2021)
- 50 % les déchets enfouis (2025) : **- 40,8 %**
- + 55 % les tonnages en recyclage ou valorisation organique (2022) : **65,8 %**
- Généralisation du tri des biodéchets à la source (2024) : **100% (2011)**
- Mise en place d'une tarification incitative : **100 % (2011)**
- Etendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici à 2022 : **100 % (2013)**

Année de référence 2010

4 des 6 objectifs de la loi TECV sont atteints ! Mais il reste encore du chemin à parcourir : travailler sur l'enfouissement des déchets ainsi qu'en matière de prévention afin de réduire les DMA !
Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.



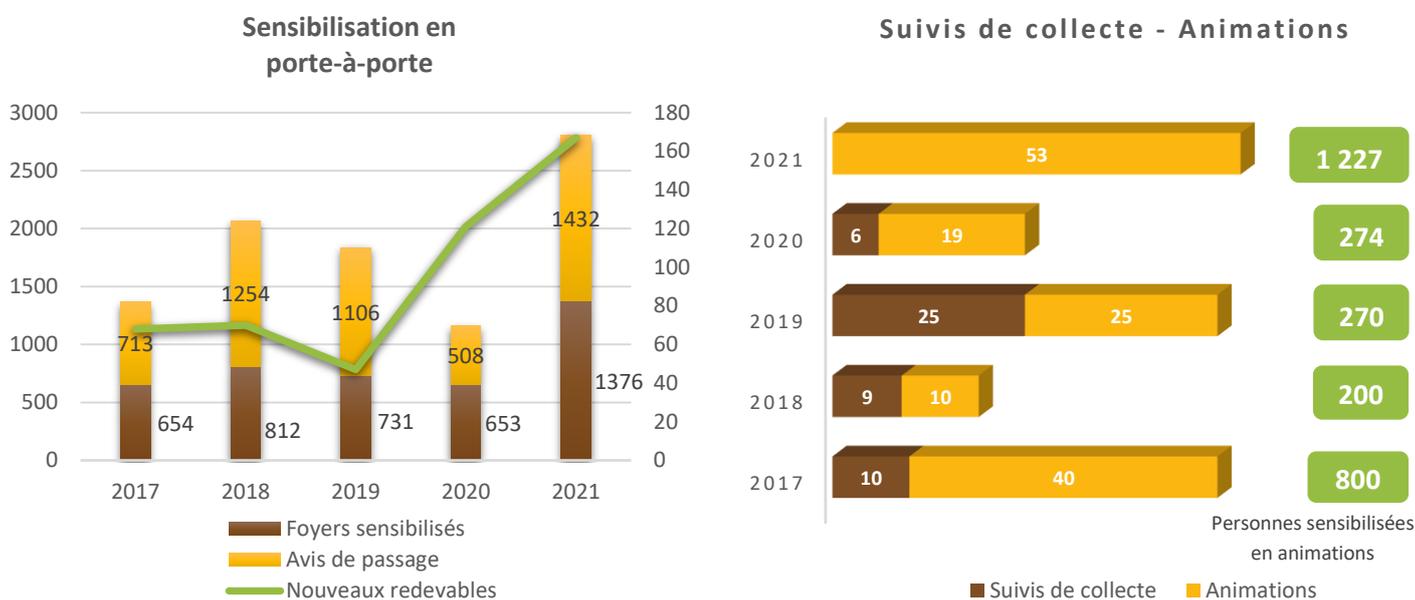
SENSIBILISATION ET PREVENTION

L'année 2021 a permis un retour sur le terrain de nos **ambassadeurs du tri et de la prévention (ADT)**. Parallèlement le SMTC a développé de nouveaux outils de communication et renforcé sa présence sur les réseaux sociaux.

Communication de terrain

Les suivis de collectes ont été réalisés par un agent de la société COVED qui identifie les sacs et bacs non-conformes. Les adresses sont transmises au SMTC accompagnées d'une photo. Les ADT se rendent ensuite sur place afin d'échanger avec les usagers et de les sensibiliser sur leurs erreurs tout en leur apportant des pistes de réduction et de prévention.

Leur travail de terrain consiste également à **mettre à jour le fichier des redevables** permettant d'inscrire de nouveaux usagers (la plupart du temps non déclarés).



Ils sont présents lors de diverses opérations de **distribution** : sacs de tri à Wattwiller, badges et bioseaux au Bel Air...

Enfin, ils assurent des **animations** auprès de publics divers : scolaires, foyers de personnes âgées, centres socio-culturels et participent aux **caractérisations** (diagnostic d'une poubelle).

Distribution de sacs

Depuis plusieurs années, les ambassadeurs sont sollicités pour participer aux distributions ponctuelles de sacs dans les communes.

En 2021, la Ville de Thann a souhaité mettre en place un tel dispositif. Le SMTC y était présent puisque l'intérêt de ces distributions est l'échange avec les usagers mais aussi la mise à jour du fichier des redevables.

Ainsi, 78 foyers non-inscrits (entre nouveaux arrivants et oublis) ont été recensés et leur situation régularisée.

Le SMTC propose à l'ensemble des communes un accompagnement sur cette gestion tant il est important de sensibiliser les usagers à une « éco-consommation » de ces sacs. Un certain nombre est gaspillé, servant soit à contenir des vêtements pour les bennes textiles ou simplement à transporter les déchets divers et variés à la déchèterie. Ils y seront alors jetés et non recyclés contrairement à leur utilisation prévue.

Pour mémoire, le budget annuel avoisine les 200 000 € soit près de 5 € par habitant...



Outils de communication

reprérend les principales informations du calendrier.



regroupe toutes les informations indispensables : consignes de tri, déchèteries et jours de collecte.



renseigne les nouveaux venus sur le territoire sur les modalités de fonctionnement de la redevance et du SMTC.

destiné aux habitants des quartiers concernés, il détaille les modalités d'utilisation.



Documents disponibles sur le site internet du SMTC.

Communication tous azimuts

Mise à jour et développement des outils d'information et de sensibilisation :



- ➔ mise à jour régulière du compte Facebook et ouverture d'une page Instagram ;
- ➔ flyer sur les déchets verts distribués en cas d'erreurs de tri dans les biodéchets ;
- ➔ création d'un mémotri zéro déchet, remis lors du porte-à-porte pour les usagers intéressés par la démarche ;
- ➔ élaboration d'un document à destination des établissements scolaires proposant la mise en place du tri dans les salles de classes, les locaux communs...
- ➔ affiches à destination des communes sur les dotations de sacs.



COMBIEN DE ROULEAUX DOIS-JE PRENDRE POUR 6 MOIS ???

1 personne dans le foyer = 2 rouleaux TRI + 2 rouleaux BIO
 2-3 personnes dans le foyer = 4 rouleaux TRI + 4 BIO
 4-5 personnes dans le foyer = 6 rouleaux TRI + 6 rouleaux BIO
 6-7 personnes dans le foyer = 8 rouleaux TRI + 8 rouleaux BIO

Mettez ordre au filin pour 1 personne

= 26 + 26 = 52 sacs

= 60 sacs

= 2 sacs tous les 15 jours

= 2/3 sacs par semaine

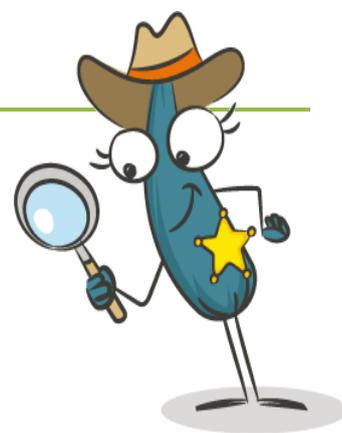
= 48 sacs pour 6 mois !

= 60 sacs pour 6 mois !

INDICATEURS FINANCIERS

Les éléments financiers sont issus de la matrice ComptaCoût®, créée par l'ADEME. Elle propose une méthode d'analyse spécifique (ajustement des amortissements, affectation des seules recettes de l'exercice...) permettant de comparer les données avec d'autres territoires équivalents.

Pour ces raisons, certains montants (charges et produits) présentés ci-après sont différents de ceux issus du Compte Administratif (CA).

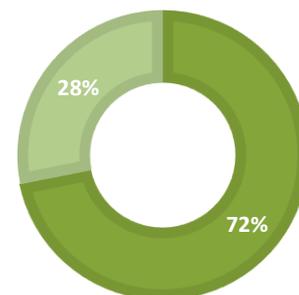


Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Dépenses de fonctionnement*

	Coût (en euros HT)	Coût (en euros TTC)
Gestion des collectes en porte-à-porte / PAV	3 894 039	4 070 269
Gestion des déchèteries et bennes déchets verts	1 474 298	1 597 253
TOTAL	5 368 337	5 667 522

* Source : ComptaCoût® (hors amortissements et remboursement divers)
Les dépenses de fonctionnement telles qu'apparaissant au CA sont de 5 850 319 €.

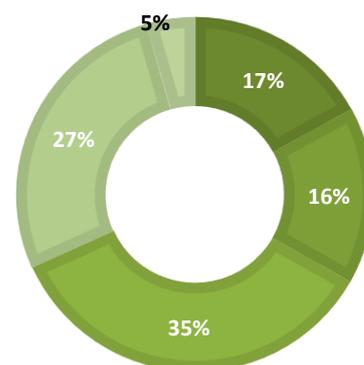


■ Gestion des collectes en porte-à-porte
■ Gestion des déchèteries

Dépenses d'investissement*

	Coût (en euros HT)	Coût (en euros TTC)
Achat bacs OM - BIO / colonnes VERRE	49 040	58 848
Subvention conteneurs enterrés (Domial)	56 105	56 105
Travaux	101 110	121 332
Remboursement de prêt	94 685	94 685
Divers (Informatique / Mobilier...)	12 672	15 207
TOTAL	313 612	346 177

Source : ComptaCoût® (hors reprise des subvention)
Les dépenses d'investissement telles qu'apparaissant au CA, sont de 353 890 €.



■ Achat bacs / colonnes
■ Subvention CE
■ Travaux
■ Remboursement de prêt
■ Divers

Les travaux de la déchèterie de Willer-sur-Thur n'ayant pas démarré en 2021, toujours en raison du contexte sanitaire, les dépenses seront reportées à l'exercice suivant.

L'ensemble des charges supportées par le SMTC (calculées via ComptaCoût®), soit le **coût complet**, est de 5 368 337 €. Rapporté à l'habitant il est de **128,93 € HT** (population INSEE : 41 638 hab.).

Détail des dépenses fonctionnelles et de prévention

En euros HT – Source : ComptaCoût®



Types de dépenses	Coût
Charges de structure	304 454
Communication	34 638
Prévention	49 747
TOTAL	388 839



Détail des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets hors déchetteries par étape et par flux

En euros HT – Source : ComptaCoût® (dépenses de fonctionnement et d'investissement)

Type de déchets	Dépenses fonctionnelles et de prévention	Pré-collecte	Transport	Transfert - Traitement	TOTAL
Déchets résiduels	101 016	72 896	362 743	855 757	1 392 412
Verre	7 352	2 375	95 489	-	105 216
Recyclables	88 442	75 241	394 838	731 520	1 290 041
Biodéchets	77 395	80 047	722 958	225 970	1 106 370
TOTAL	274 205	230 559	1 576 028	1 813 247	3 894 039

Détail des dépenses liées à la gestion des déchetteries par flux

En euros HT – Source : ComptaCoût® (dépenses de fonctionnement et d'investissement)

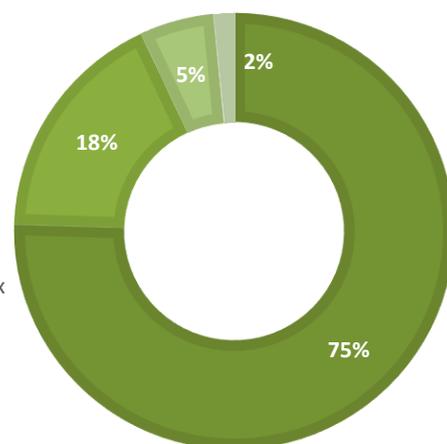
Flux	Dépenses fonctionnelles et de prévention	Traitements	Collecte	Transport Traitement	TOTAL
Compostage	113 186	60 855	453 304	-	1 474 298
Valorisation matière ou énergie		296 792		-	
Stockage / traitement des déchets non dangereux		448 107		-	
Traitement des inertes		24 075		-	
Déchets dangereux		-		57 877	
Compostage déchets verts PAV	1 448	10 348	8 306	-	
TOTAL	114 634	840 177	461 610	57 877	1 474 298

Recettes de fonctionnement et d'investissement

Recettes de fonctionnement*

	en euros
Contributions	4 383 392
Soutiens des éco-organismes	1 018 362
Vente de matériaux recyclés	316 287
Autres (emplois aidés, produits divers, subventions...)	88 036
TOTAL	5 806 077

- Contributions
- Soutiens des éco-organismes
- Vente de matériaux recyclés
- Autres



* Source : CA (hors opération d'ordre)

Les recettes de fonctionnement telles qu'apparaissant au CA sont de 5 813 790 €.

Les soutiens à la tonne triée, versés par CITEO, ainsi que la revente des matériaux couvrent 23 % des recettes totales.

75% de ces recettes sont composées des contributions des Communautés de Communes membres, le service étant financé par une **redevance incitative** gérée par ces dernières.



Pour mémoire, les collectivités membres du SMTC ont souhaité conserver la facturation. Elles établissent ainsi les tarifs en fonction des volumes et des fréquences de collecte des OMR (une fois par semaine = C1 ou tous les 15 jours = C0,5).

CCTC	60 l	80 l	120 l	140 l	180 l	240 l	340 l	360 l	660 l
C1	269,33 €	316,16 €	408,72 €	455,00 €	547,56 €	686,92 €	918,32 €	965,12€	1 660,36€
C0,5	200,20 €	223,08 €	269,36 €	292,76 €	339,04 €	408,72 €	524,68 €	547,56€	895,44 €

Burnhaupt-le-Bas Burnhaupt-le-Haut	60 l (1 pers.)	80 l	120 l	180 l	240 l	360 l	660 l
C0,5	177 €	248,50 €	308 €	398 €	493 €	682 €	1 144 €

Eco-organismes et filières de recyclage versant des soutiens financiers

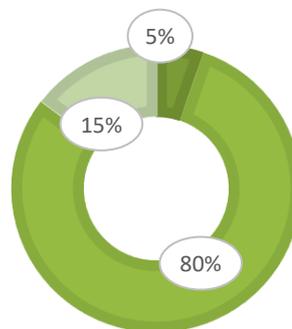


valorplast
expert recyclage plastiques

écomobilier

Recettes d'investissement

	en euros
FCTVA	6 994
Amortissements	106 377
Subventions	19 481
TOTAL	132 852



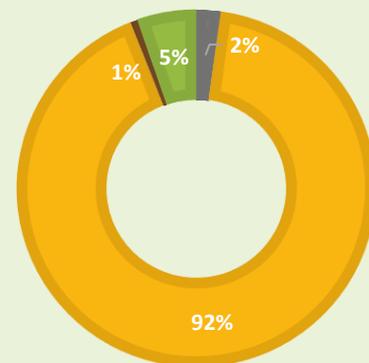
- FCTVA
- Amortissements
- Subventions

Source : CA. Les recettes d'investissement telles qu'apparaissant au CA sont de 132 852 €.

Détail des recettes par flux de déchets

En euros – Source : ComptaCoût®

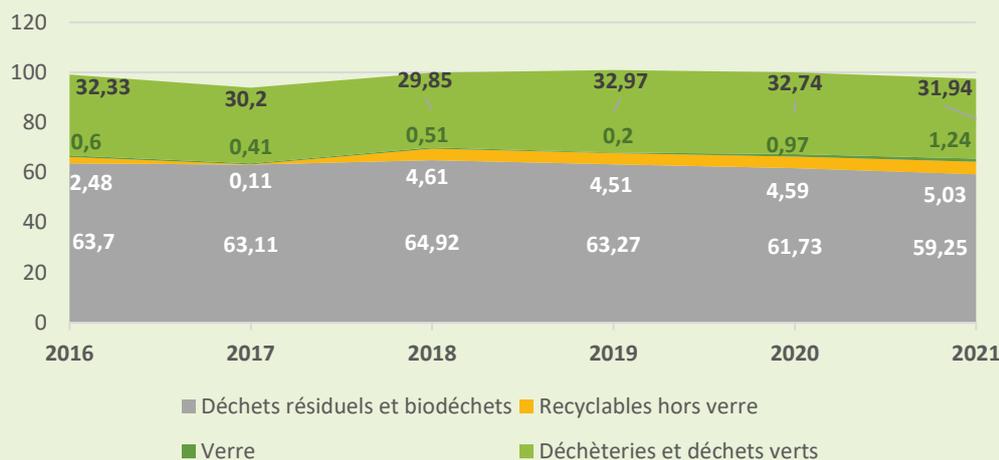
	Déchets résiduels	Emballages recyclables	Biodéchets	Déchèterie	TOTAUX
Soutiens éco-organismes	18 182	934 858	926	51 804	1 005 770
Vente matériaux	0	191 652	0	88 525	280 177
Reprise subv. d'investissement	1 546	2 110	1 019	0	4 675
Subventions de fonctionnement	1 200	2 220	2 100	480	6 000
Aides à l'emploi	4 420	3 349	2 143	3 482	13 394
TOTAL	25 348	1 134 189	6 188	144 291	1 310 016



- Résiduels
- Recyclables
- Biodéchets
- Déchèteries



Coûts aidés des déchets par flux et par habitant (source : ComptaCoût®)



Le coût aidé est calculé en déduisant du coût complet (soit la somme des charges) les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées et les aides diverses.

Pour le SMTC, cette « catégorie » comprend les ordures ménagères résiduelles et les biodéchets



Répartition des coûts par tonnes pour les collectivités de la typologie du SMTC (mixte à dominante urbaine) - Source ADEME 2019

Le coût par habitant en 2021 est de **97,46 € HT / habitant** (contre 100,03 € l'année précédente), cette baisse s'explique par une reprise de la vente des matériaux.

Par rapport au niveau national, nous restons bien situés : le coût par habitant pour les ordures ménagères et les biodéchets (59,25 € HT) reste dans la moyenne haute (attention deux flux collectés – OMR + bio – au SMTC contre une seule collecte – OMR – au niveau national).

Pour les **emballages recyclables** le SMTC est en-deçà des taux médians nationaux (performances de collecte élevées). A l'opposé le coût des déchèteries est supérieur à l'écart-type national, mais étant un territoire en redevance incitative les quantités de déchets orientées vers ces installations sont automatiquement plus importantes (meilleur tri).

Il est important de connaître la situation **Haut-Rhinoise en matière de prix de traitement**. En effet dans notre département les coûts d'incinération et d'enfouissement sont très supérieurs aux coûts nationaux. Sans ce contexte pénalisant, le syndicat présenterait des coûts bien inférieurs.

C'est grâce à la **filière biodéchets, des performances de tri et une maîtrise des coûts généraux** que le SMTC se place dans la moyenne nationale.



GLOSSAIRE

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADT : Ambassadeurs Du Tri
AV : Apport Volontaire
C1 : collecte hebdomadaire
C0,5 : collecte toutes les 2 semaines
CCTC : Communauté de Communes de Thann Cernay
CCVDS : Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
CEA : Communauté Européenne d'Alsace
CE : conteneurs enterrés
CODEC : Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire
CS : Collecte Sélective
CSR : Combustibles Solides de Récupération
DASRI : Déchet d'Activité de Soins à Risque Infectieux
DD : Développement Durable
DDS : Déchets Diffus Spécifiques
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires
EMR : Emballages Ménagers Recyclables
OMA : Ordures Ménagères et Assimilées
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
PAM : Petits Appareils en Mélange
PAP : Porte-à-Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PET : Polyéthylène Téréphtalate
PEHD : Polyéthylène Haute Densité
PCC : Papiers – Cartons Complexés (ex : briques de lait)
PCNC : Papiers – Cartons Non Complexés
Pré-collecte : en amont de la collecte (bacs, sacs, bioseaux...)
REP : Responsabilité Elargie du Producteur
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères
SM4 : Syndicat Mixte à vocation Multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur 4 du Haut-Rhin
SMTc : Syndicat Mixte Thann Cernay
TECV : Transition Energétique pour la Croissance Verte
TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage
VGO : Valorisation Garantie Opérateur





REPENSER



RÉDUIRE



RÉUTILISER



RECYCLER



**OBJECTIF
ZERO
DECHET**



Syndicat Mixte de Thann Cernay

31 rue des Genêts – Aspach-le-Haut 68700 ASPACH-MICHELBACH
www.smtc68.fr – contact@smtc68.fr – 03 89 75 29 05